

ACTION N°6

Contribue à l'ODD n°15 de l'ONU

15 VIE
TERRESTRE



Engager des actions favorisant le maintien de l'avifaune



© Jean-Dominique
Lamy

DESCRIPTION & OBJECTIFS



Dans le cadre de ses projets d'aménagement, Port Atlantique La Rochelle a créé au cours des hivers 2019-2020 et 2020-2021, sur le secteur portuaire de La Repentie, une zone de biodiversité de 3 hectares favorables à la nidification d'espèces d'oiseaux protégées. En 2020, 4 hectares dédiés à la biodiversité avaient déjà été aménagés à proximité du Port de pêche.

LE PROJET EN QUELQUES ÉTAPES

- **RECENSEMENT DES OISEAUX PROTÉGÉS NICHEURS** tels l'Echasse blanche ou le Traquet motteux, sur la zone en recourant à un écologue
- **DÉFINITION D'OBJECTIFS** en lien avec la protection des oiseaux
- **DÉFINITION DES HABITATS À CRÉER** et leurs modalités d'entretien
- **CONSTRUCTION DES HABITATS** suppression des plantes envahissantes, aménagement de la zone par apport de matériaux adaptés, implantation de nids
- **SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DE LA ZONE**
- **RECENSEMENT DES NIDIFICATIONS OBTENUES** par espèce d'oiseaux

LES RÉSULTATS

5 hectares effectivement aménagés au 31-01-2021 (7 hectares seront réalisés au 30-06-2021).

3 couples de Traquet motteux et 2 couples de Tadorne de Belon avaient déjà nichés sur la zone de la Repentie au cours du printemps 2020.



© Jacques Rivière
www.oiseaux.net

Contact du référent de l'action :
b.plisson@larochelle.port.fr

Action réalisée avec le concours de l'Union Européenne

